

DIPLOME UNIVERSITAIRE

Formation professionnelle continue à la démocratie en santé pour les représentants des usagers

Responsable PU-PH : Pr Olivier **BENVENISTE**, Hôpital Pitié Salpêtrière-médecine interne.

Responsables pédagogiques du cursus : Catherine **TOURETTE-TURGIS**, Fondatrice Université des patients - UPMC,

François **BOURDILLON**, Directeur Agence SantéPubliqueFrance, Eric **SALAT** patient-expert coordonnateur des enseignements de démocratie en santé, Université des patients-UPMC.

Chargés de mission : Agnès **PETIT**, Directrice de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers (Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix, Maryline **REBILLON**, Maître de Conférences associée, UPMC, Carole **ROGNON**, Consultante en formation pour adultes (Université des Patients-UPMC).

Public et prérequis

Sont admis à s'inscrire :

- Toutes personnes assurant les fonctions de représentant des usagers en établissement de santé ou au sein d'une instance régionale (ex : CRSA, Conseils Territoriaux de Santé, etc.) ou au sein d'association de représentant des usagers agréés ;
- Toutes personnes souhaitant exercer une fonction de représentants d'usagers en établissement de santé, ou au sein d'une association, ou au sein d'une instance de démocratie en santé, ou au sein d'une structure ou d'une instance medico-sociale, en ville ou à l'hôpital ;
- Responsables d'association d'usagers ou de malades et les professionnels (santé, social ou médico-social) exerçant au sein d'association loi de 1901 ou fédération nationale en charge de la représentation des usagers ;
- Administratifs ou élus locaux, territoriaux, départementaux, régionaux ou nationaux ;
- Tout membre d'organisation publique ou privée intervenant dans le domaine de la santé publique.

Avoir un baccalauréat ou une attestation d'équivalence ou une autorisation dérogatoire et une autorisation pédagogique délivrée par le responsable pédagogique du diplôme.

Objectif général :

Acquérir les connaissances et les outils pour participer aux instances de démocratie en santé¹ et développer le pouvoir d'agir du citoyen en santé.

Objectifs opérationnels :

- ✓ Avoir une connaissance du fonctionnement des instances de représentation des usagers, savoir de quelle manière la démocratie sanitaire est décrite dans les divers textes de lois de santé, connaître les modes de financement du système de santé, être sensibilisé au parcours de soins et à sa rationalisation, avoir des outils de compréhension du coût de l'accès au soin.

- ✓ Savoir se présenter à l'oral et à l'écrit et adapter sa présentation de soi en fonction du public, savoir travailler en équipe : savoir prendre la parole, exposer et argumenter son point de vue, écouter les autres points de vue, proposer et organiser des méthodes de travail collaboratives, avoir analysé son environnement de travail, propre à chaque organisation, afin de définir son pouvoir d'agir.
- ✓ Savoir définir les besoins des usagers dans une situation donnée et transformer cette analyse en demande, élargir sa mission de défense d'une pathologie, d'un public ou d'une communauté à l'ensemble de la population.
- ✓ Savoir construire un plaidoyer en santé publique, déclinable du local au national en construisant une ingénierie de la participation active des usagers en santé, appliquer les ressources proposées par la démocratie en santé à des fins d'accès à l'extension ou au renforcement de l'offre de soins.

Compétences attendues :

Connaître l'organisation du système de santé, comprendre les enjeux de la démocratie en santé et savoir en utiliser les outils. Situer la place, le rôle et les missions relevant de la participation des usagers au système de santé. Elaborer des stratégies de plaidoyer cherchant l'extension ou le renforcement de l'offre de soins, sur des bases de travail transversales et collaboratives.

Organisation et Calendrier :

Les regroupements s'organisent en 7 sessions en présentiels (2 jours consécutifs de 09h à 17h) et une partie est délivrée en e-learning via un site dédié et d'une plateforme collaborative.

Durée : 120 heures dont 98 heures en présentiel et 22 heures de travail en e-learning et personnel (évaluation comprise).

Capacité d'accueil : maximum **25 participants**

Calendrier : Octobre 2018 à Mai 2019 : 18-19 oct ; 19 et 20 nov ; 10 et 11 déc ; 31 janv et 1 fév ; 11 et 12 mar ; 11 et 12 avr ; 16 et 17 mai. Soutenance le 13 juin.

Lieu de la formation: Les journées de formation auront lieu à la Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (91, boulevard de l'hôpital - 75013 PARIS)

Contenus et thèmes :

En présentiel (7 Modules - 14 jours)

- **Module 1 : (2 jours) « Formation de base du représentant des usagers dans les instances et les établissements de santé publique »** : Définition de la mission du représentant des usagers et des valeurs qui y sont associées, assises législatives, travail en réseau, besoins et attentes des usagers.
- **Module 2 : (2 jours) « Organisation du système de santé, de l'hôpital et enjeux de la démocratie en santé »** : La place de l'utilisateur du local au national. Cartographie des acteurs.
- **Modules 3 et 4 (4 jours) « Droits des patients, vulnérabilité et bientraitance des populations précaires »** : Soins palliatifs, personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants et adolescents, santé mentale, personnes privées de liberté, migrants.
- **Modules 5 et 6 (4 jours) « Le pouvoir d'agir du malade »** : Les associations de patients agréées dans le système de santé Le plaidoyer en santé.
- **Module 7 (2 jours)** soutenance des travaux collaboratifs et remise des diplômes.

Travaux universitaires & Validation :

- Rédaction d'un travail collaboratif sur une problématique de représentation des usagers
- Soutenance orale du travail
- Assiduité : +70% de la durée totale de la formation Diplôme Universitaire délivré par l'Université Pierre et Marie Curie.

Méthodes pédagogiques :

Pédagogie innovante, active, partant des expériences rapportées par les étudiants qui enrichiront le contenu de la formation et partageront leurs pratiques et difficultés via des retours d'expérience, des échanges de bonnes pratiques, des simulations de situations vécues, des mises en pratique.

Mais aussi **pédagogie participative** : utilisation des ressources de l'intelligence collective.

Mise en place d'une **plateforme collaborative à distance**, enrichie tout au long de l'année des apports des étudiants, des intervenants et des formateurs.

Tarifs

Droits universitaires : 170 euros

Droits d'enseignement : Droits d'enseignement :

T0 = 500 € pour les patients experts

TA = 850 €

T1 = 1.800

Inscription

Inscription pédagogique :

Procédure d'inscription pédagogique :

Sur CV, lettre de motivation et entretiens avec l'équipe pédagogique

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogique :

Catherine Tourette-Turgis, Professeure des Universités en sciences de l'éducation, Fondatrice de l'université des patients, Université Pierre et Marie Curie.

catherine.tourette-turgis@upmc.fr - Tél : 01 40 77 96 05

Eric Salat, Coordonnateur des enseignements du DU démocratie en Santé.

salat.eric@gmail.com - Tél : 06 26 18 29 10

Envoyez votre CV et lettre de motivation au

Dr Marie-Annie Le Mouel : malemouel@gmail.com

Inscription administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecin Esc. H - RDC
75006 Paris

Tél. : 01 44.27.45.76 /82 ou 94

Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscription)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur (FCE) :

Sur rendez-vous et entretiens en lien avec les services de formation continue de l'UPMC.

UPMC - Formation Continue

www.fc.upmc.fr

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax

01.44.27.82.95

E-mail : fcmedecine@upmc.fr